

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli-confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 0060046

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 569 Société : *RAM ND 3027*

Actif Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : *CACHGUAR Housseme*

Date de naissance : 01-01-1945

Adresse : *Grand Guéness GHIA IM 2 APP 6*

Tél. : *02.29.32.97* Total des frais engagés : 1379,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

62, Bd M'da VI Ksasatet Tissi
2ème Etage - CASABLANCA
Tél. 0522 450210/11 Fax: 0522 450229

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/10/22

Nom et prénom du malade : *Ben Firas Saadie* Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : *Céphalique*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
3/1/2022	Actes	1	25000	<i>DR. MOUNED KASSIOUI</i> Télé: 05224502404 - Fax: 05224522322 52, Bd Med V Hassanite Tissir 2ème Etage - CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE D'UMER</i>	3/2/22	389.10

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>CABINET DE CARDIOLOGIE MILoud KASSIOUI</i>	08.02.2022	Echo Doppler Cardiaque	800,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
DÉTERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE				
CŒFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

CABINET DE CARDIOLOGIE

PHARMACIE OUM ERRABII
Dr. Adnane JEDDI
Dr. Miloud KASSIOUI
Cardiologue



Dr. Miloud KASSIOUI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine d'Angers (France)
Ancien attaché des Hôpitaux de la Loire
Ex. Médecin Cardiologue à l'Hôpital Sidi Soufi Casablanca

Casablanca, le

3/2/2022

Boer PTFE sachets
LOT KARDEGIC 75 MG
PER. SACHETS B30

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V : 30DH70
LOT : 21E007
PER : 02/2023

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
LOT : 21E007
PER.: 02/2023
P.P.V : 30DH70

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70
LOT : 21E009
PER.: 05 2023

80 Fox 3 - Landegre 75 5

99.00 x 3 Sachet a
- 000 120 half
389.00 my meal

52, Bd Mohamed VI (Ex. Route Médiouna) - Kissariate Tissir
2ème Étage - Casablanca - Tél. : 0522 45 02 40 / 41 - Fax : 0522 45 02 39

LOT 210919
EXP 12/2023
PPV 99.00DH

LOT 210919
EXP 12/2023
PPV 99.00DH

LOT 210602
EXP 12/2023
PPV 99.00DH

CABINET DE CARDIOLOGIE



Dr. Miloud KASSIOUI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine d'Angers (France)
Ancien attaché des Hôpitaux de la Loire
Ex. Médecin Cardiologue à l'Hôpital Sidi Soufi Casablanca

Casablanca, le 08.2.2022

Facture

Note d'honoraria de She Bouftas Saadia

Echodoppler cardiaque = 800.00 DH
= 800 .00 DH

La note est arrêtée à huit cent dinars.



CABINET DE CARDIOLOGIE



Dr. Miloud KASSIOUI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine d'Angers (France)
Ancien attaché des Hôpitaux de la Loire
Ex. Médecin Cardiologue à l'Hôpital Sidi Soufi Casablanca

Casablanca, le ... **08/02/2022**

COMPTE RENDU D'ECHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER COULEUR BOUFTAS SAADIA

INDICATION: DOULEURS THORACIQUE

COMPTE RENDU:

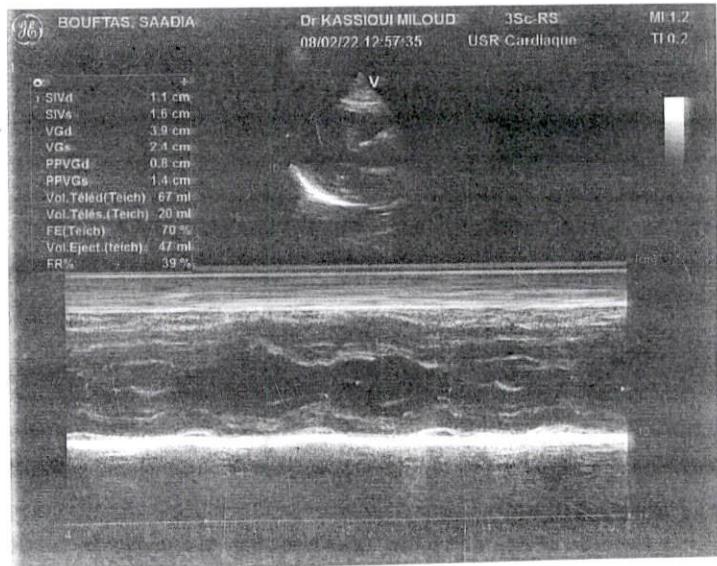
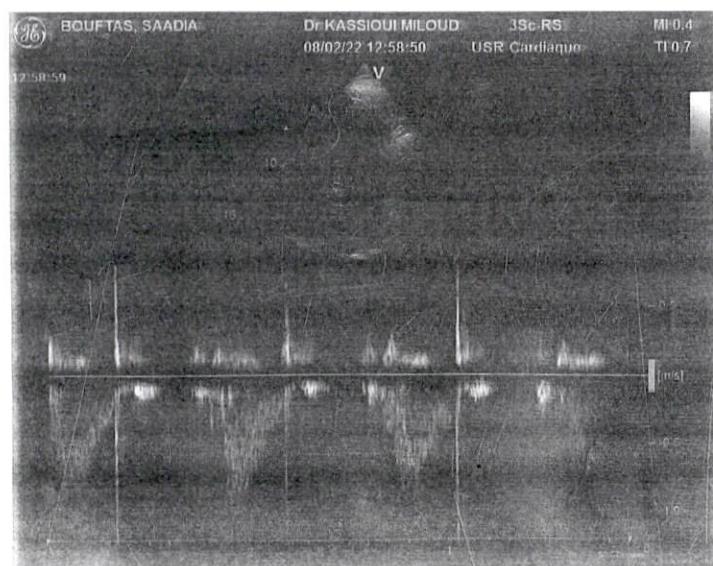
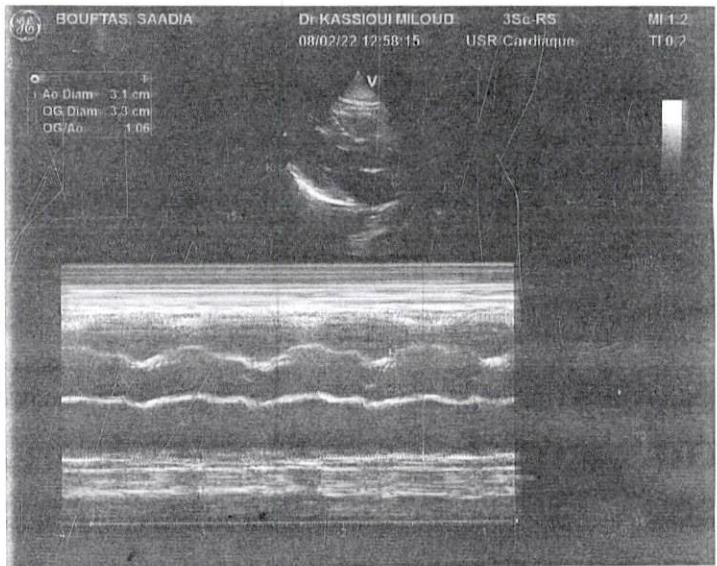
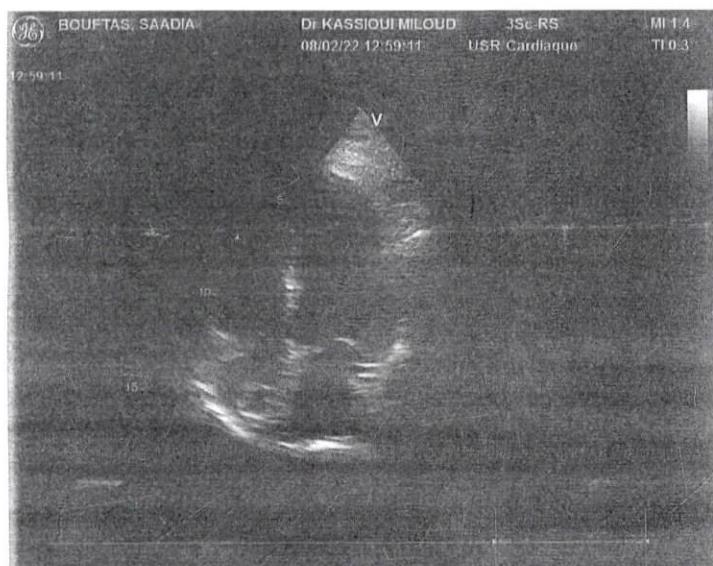
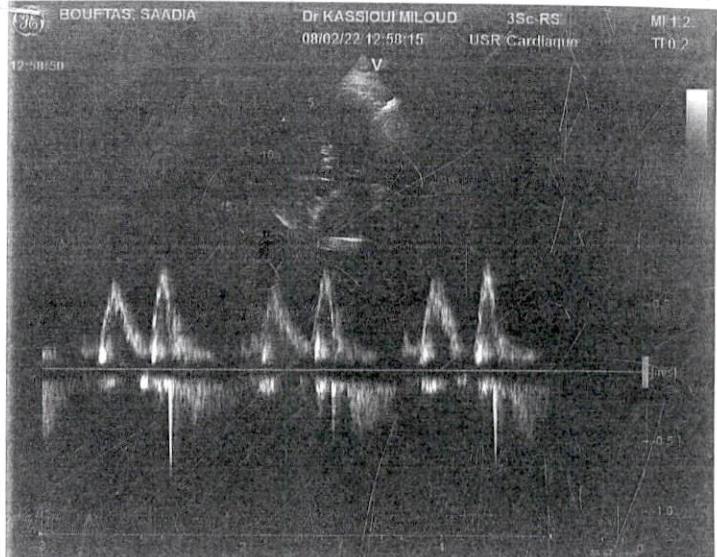
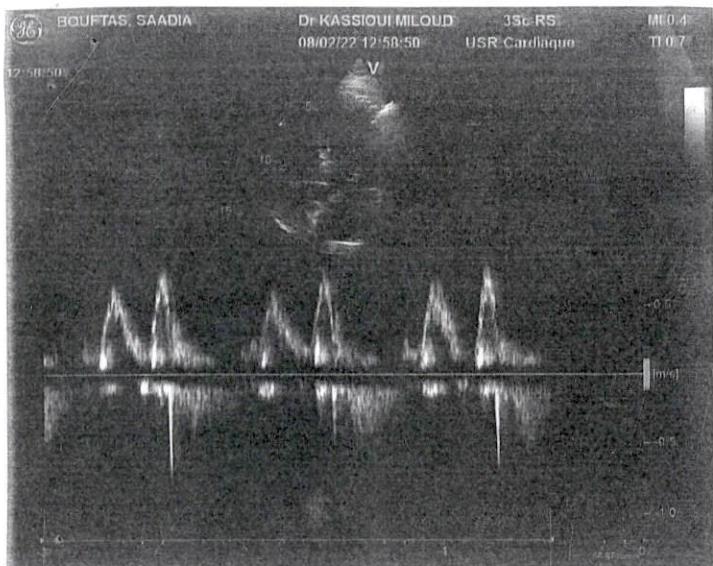
- Ventricule gauche de taille normale.
- Bonne fonction VG. globale et segmentaire.
- Parois de Ventricule gauche non épaisses, avec une bonne cinétique des parois.
- Oreillette gauche non dilatée, libre de thrombus par voie trans-thoracique.
- Valves mitrales souples; Pas d'insuffisance mitral au doppler couleur et pas de rétrécissement mitral; appareil sous valvulaire non calcifié.
- Sigmoides aortiques fines; Pas d'insuffisance aortique au doppler couleur et pas de rétrécissement aortique.
- La racine de l'aorte ascendante non dilatée.
- Valves pulmonaires normales.
- Insuffisance tricuspidienne physiologique permettant de calculer la pression artérielle pulmonaire systolique qui est normale.
- Cavités droites non dilatées, avec fonction VD conservée.
- Pas de végétation oslérienne.
- Pas d'épanchement péricardique.
- Pas de CIV ni CIA.

CONCLUSION:

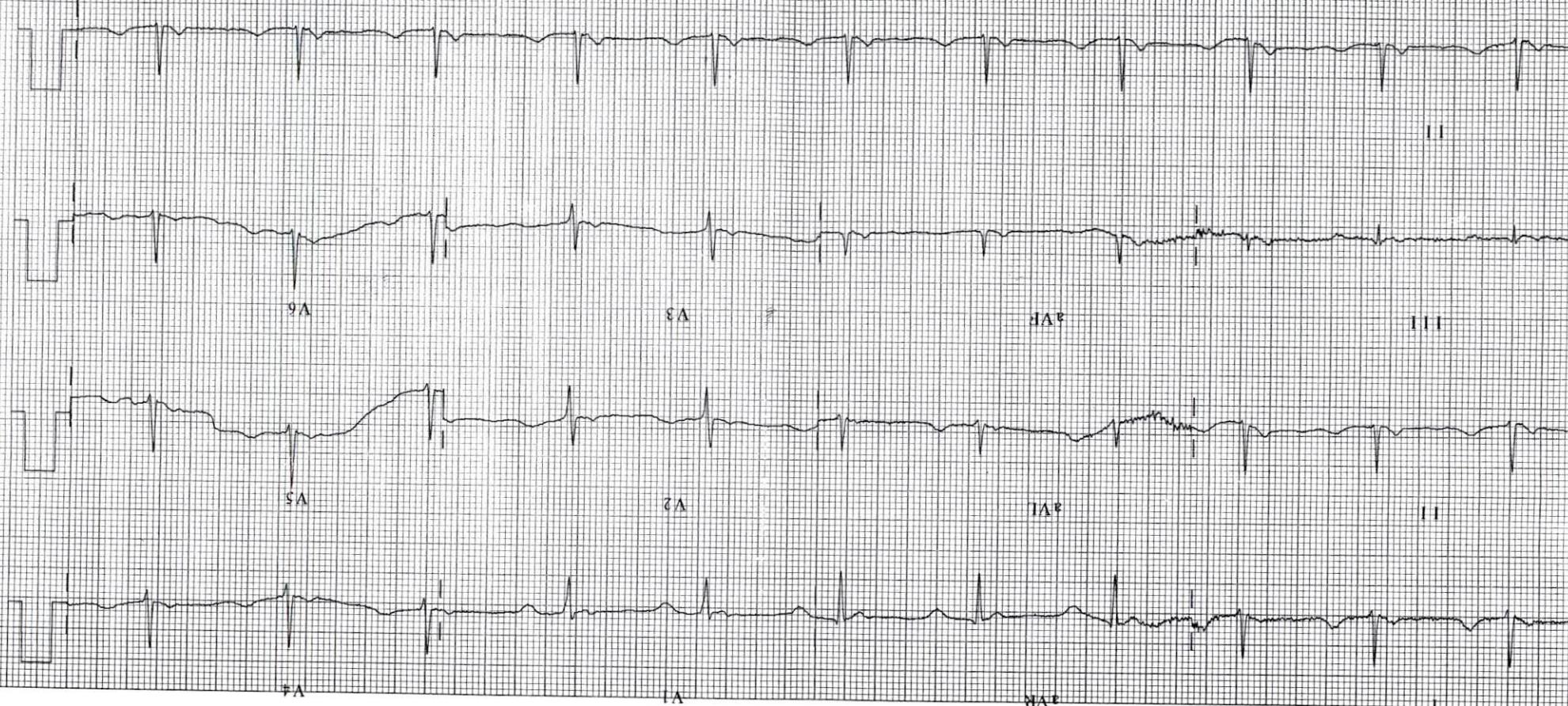
- ECHO-DOPPLER CARDIAQUE COULEUR NORMALE.
- BONNE FONCTION VG.



Dr.M.KASSIOUI
Cardiologue



25 mm/s 10 mm/mV 200.5 Hz - 40 Hz W 02683



20/2/2002

20/2/2002

130, L'ESR cardiaque